

Conseil d'école du mardi 18 février 2020

Remerciements aux personnes présentes et excuse les absents.

Présents : Mme Baretta, Mme Chanel, Mme Grozel, Mme Michel, Mme Trentesaux, Mme Danjean, Mme Branche, Mme Rein, Mme Breton, Mme Guyennon, Mme Maréchal, Mme Boissier, Mme Roux et Mme Catherin.

Excusée : Mme Loica

1) Effectifs de l'école :

a/ Actuellement

- Classe des PS : I. BARETTA : 27 élèves (+2)
- Classe des PS/MS : P. MICHEL 13 PS + 13 MS = 26 élèves
- Classe des MS /GS : S. CHANEL 9MS+17 GS=26 élèves
- Classe des MS/GS : C. GROZEL 9MS+17GS : 26 élèves

Soit 105 élèves répartis ainsi : 40 PS+31 MS (+1 en mars) +34 GS

b/ Prévisions à ce jour pour la rentrée 2020

- Niveau des PS : 41 élèves
- Niveau des MS : 40 élèves
- Niveau des GS : 32 élèves

Soit 113 élèves

Les inscriptions se feront en mairie en avril/mai, où sera délivré un certificat d'inscription, puis à l'école. Les dates des permanences sont affichées à l'école et en mairie. Les imprimés sont déjà en ligne sur le site de la mairie.

L'accueil des futurs élèves se fera comme l'an dernier. Des demi-journées d'accueil avec les parents ou la crèche permettent aux enfants de se familiariser avec le fonctionnement d'une classe et de connaître les personnes de l'école.

2) Personnels de l'école

a/ Les enseignantes :

R.A.S.

b/ Les ATSEM :

Mme BOURGEOIS a été absente 10 jours en janvier.

A ce sujet, le délai d'absence prévu au-delà duquel le remplacement est systématique est de 8 jours.

Si la mairie pallie au remplacement sur le temps de périscolaire, l'absence sur le temps scolaire est lourde pour la réorganisation.

Le remplacement des ATSEM est essentiel ; elles ont un rôle très important tant dans la classe que hors de la classe.

Durant ces absences non remplacées, des projets en cours sont bien sûr suspendus, voir annulés. Il faut assurer avec les petits la gestion du quotidien (toilettes, changes, accompagnement) et les enseignantes des grands doivent donc compenser au pied levé pour cette période (plus d'ateliers encadrés par l'ATSEM, plus de petits groupes pouvant aider au suivi des élèves).

c/ Les stagiaires :

Il y a eu une en décembre, Pauline BOURDON, stagiaire dans la classe de Sylvie CHANEL en formation de BAC PRO aide aux personnes. Elle revient pour une deuxième période en juin.

3) Sécurité, santé

a/ Horaires et fonctionnement

Les horaires sont : 8h30/12h et 14h/16h30 avec les mesures de surveillance renforcée aux entrées et aux sorties. L'équipe enseignante demande de bien respecter les heures d'ouverture et de fermeture et précise qu'elle ne peut pas revenir ouvrir en dehors des horaires.

Plusieurs parents ne respectent pas les horaires (notamment le matin) et ceci perturbe l'organisation et l'accueil des enfants le matin.

Les enseignantes évoquent aussi le problème de la cantine et des personnes qui oublie d'inscrire les enfants à la cantine. Le problème de la cantine est de plus en plus problématique. Les personnes abusent beaucoup et l'organisation est difficile pour Ludovic GOY, le responsable. La mairie va faire une lettre pour faire un rappel aux parents sur le règlement de la cantine. Mme Trentesaux est d'accord de faire cette lettre avec la collaboration d'un des parents.

Mme Roux et Mme Rein sont allées en visite à la cantine début décembre 2019. Elles nous expliquent que le jour où elles s'y sont rendues une ATSEM était absente. Le 1^{er} constat est qu'il y a beaucoup de bruit. Cependant les repas sont équilibrés et de qualité. C'est parfois difficile pour le personnel de la cantine de trouver le bon équilibre car si les enfants ont trop d'attente entre les plats ils s'agitent et parlent plus fort du coup le bruit augmente. Le personnel de service est à l'écoute des enfants. Il faut bien garder les 45 minutes de repas pour laisser le temps aux enfants de pouvoir manger.

Un parent demande à connaître la provenance des aliments. Mme Trentesaux nous informe que le pain vient des boulangeries de Ceyzeriat, Fruits/légumes de Jany fruits, Steaks hachés/saucisses de la Boucherie de Ceyzeriat, Yaourts de Broc service.

Nous évoquons le fait également que le nombre d'enfants augmente à l'école de Ceyzeriat donc à la cantine que le bruit de la cantine est de plus en plus important et nous demandons si la mairie pense peut-être construire une nouvelle salle de cantine uniquement pour les maternelles. Ce qui sera peut-être anticiper une augmentation de la population.

Le personnel de cantine constate également des problèmes de comportements des enfants de maternelle. Merci aux parents d'être vigilants.

b/ Sécurité quotidienne

Il est rappelé que, comme prévu dans le règlement intérieur, seules les nourrices inscrites sur l'avenant du règlement sont autorisées à entrer avec les poussettes, et que les poussettes qui sont à l'extérieur ne sont pas sous la responsabilité de l'école.

Il est également demandé aux parents qui laissent les poussettes dehors de faire attention de ne pas gêner la sortie.

Elles n'ont pas besoin d'être sous l'auvent de l'entrée, sauf s'il pleut. En cas de nécessité d'évacuation d'urgence, il pourrait y avoir de graves problèmes. Merci à tous d'être vigilants.

En termes de responsabilité, il est également rappelé que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents, même dans l'enceinte de l'école, jusqu'à la prise en charge par les enseignantes dans la classe. D'autre part, pour la sécurité des plus petits, il est demandé aux parents de ne pas laisser d'enfants en poussette à l'extérieur sans surveillance, il n'appartient pas aux personnes de l'école assurant la surveillance de l'accès à l'école d'en assumer la charge.

Toujours au quotidien, Pascale MICHEL demande aux parents, et le rappelle également à l'équipe enseignante, d'éviter de prolonger les échanges sur le pas de la porte des classes, tant pour des raisons de confidentialité que pour des raisons de sécurité. Si les parents souhaitent échanger avec l'enseignante de leur enfant, ils peuvent prendre un rendez-vous directement auprès d'elle, ou envoyer un mail à l'école ou convenir d'un rendez-vous téléphonique s'ils ne peuvent se déplacer. I

c/ PPMS :

Un exercice confirmant pour « risque majeur » a été fait le 2 décembre. Dans cet exercice les enfants sont tous regroupés dans les salles de motricité avec tous les adultes de l'école. Lors de cet exercice toutes les consignes ont été respectées, la mise à jour des trousse de secours a été réalisée, et un courrier a été donné aux familles afin qu'elles aient connaissance des consignes qu'elles doivent respecter le cas échéant.

->Pascale MICHEL rappelle que l'information sur l'exercice aux familles a volontairement lieu a posteriori, afin de ne pas stresser les enfants avant et de le réaliser en conditions le plus réalistes possible.

4) Visites médicales

Les enfants de PS ont eu un dépistage par une orthoptiste en janvier.

Les enfants de MS a priori n'auront pas une visite médicale par l'infirmière de la PMI par manque de temps

Les enfants de GS ne seront vus par le médecin scolaire sauf pour ceux signalés expressément par les enseignantes qui ont été vu par l'infirmière scolaire.

5) Actions pédagogiques

Le carnet de suivi des progrès : il veut être un bilan des compétences des enfants à un moment donné. Il est personnel et permet de voir les progrès de chacun par rapport à lui-même. Si des difficultés passagères ou plus durables sont observées, les enseignants associent les parents à la réflexion afin d'envisager les aides qui permettraient à l'enfant de progresser. On n'attend pas la fin de l'année pour discuter des difficultés rencontrées par un enfant si elles nous interpellent. Mais on laisse chacun progresser à son propre rythme.

Côté parents il ne faut pas hésiter à demander aux enseignantes un point sur la scolarité de son enfant si vous avez des interrogations

a/ APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Elles ont lieu en groupes de 4 enfants (36 h à effectuer).

Elles permettent soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés soit une activité prévue dans le projet d'école.

N'ayant pas de caractère obligatoire, elles ne sont proposées, par choix de l'équipe enseignante, qu'aux élèves de GS, sur le temps méridien. L'accord des parents a été demandé pour la participation de leur enfant.

De janvier à mars, elles sont proposées à tous les enfants de GS en écriture cursive et phonologie afin d'assurer la bonne liaison entre la GS et le CP. Elles se déroulent les jeudis et mardis de 13h15 à 13h45.

Puis en juin elles seront axées sur les évaluations de fin de GS.

b/ Les actions

La bibliothèque : nous allons interrompre les visites pour cause de déménagement. On devrait reprendre après les vacances d'avril ?

Graines de lecteurs : nous participons néanmoins à cette opération proposée par le conseil départemental par le biais de la bibliothèque une sélection de 5 livres est lue aux enfants pendant plusieurs semaines et courant mars chaque enfant devra voter pour son livre préféré. Les bulletins seront remis au département et un tirage au sort récompensera un enfant de chaque catégorie de lecteurs

c/ Les activités passées

- **THEATRE** : nous avons été dans le cadre des Petites Scènes Vertes du Théâtre de Bourg en Bresse assister à un spectacle à la Tranclière : *Du vent dans la tête*
- **NOEL** :
 - Une semaine décoration : les élèves ont réalisé des décorations de Noël. Chaque jour, ils ont participé à une activité dans une classe différente. L'école s'est ainsi parée d'habits de fête.
 - Une autre semaine a permis de réaliser, cette fois au sein de chaque classe des gâteaux pour le goûter avec le père Noël

Le jeudi 19 décembre, on est allé chercher le père Noël dans sa grotte au Vallon des FAULX. Il a partagé avec eux un goûter. Une SELFIE BOX a été mise à disposition par une maman pour immortaliser cette matinée. Un grand merci à elle !

Le Père Noël a ensuite apporté à chaque classe des cadeaux.

- Les crêpes : dans le cadre de la semaine intergénérationnelle, les Petits et les Moyens ont dégusté crêpes et confitures confectionnées par les personnes du foyer de l'amitié, alors que les Grands ont fait les crêpes (la pâte et la cuisson) toujours avec les papas et mamies. Merci à eux pour leur disponibilité et leur gentillesse.

d/ Les activités à venir

- intervention Julie GARNEIR pour un projet VOIX et GESTES. Dans le cadre de la biennale en REVERMONT proposée par MELODIFOLIZ.

Pendant les mois de mars / avril l'intervenant proposera aux enfants de participer à des ateliers de productions sonores, vocales et ou corporelles.

Une restitution est prévue pour les familles le jeudi 7 mai à 9h au Centre FESTIF

- les classes de PS et PS/MS iront le 11 mai aux grottes de Cerdon pour visiter un lieu inhabituel et participer à des activités de poterie et de musique préhistorique.
- Pour les MS/GS : en attente
- Olympiades : le **30/06** : une belle matinée suivie d'un pique-nique pour finir l'année en beauté en participant dans la joie et la bonne humeur à ces compétitions amicales. Comme l'an passé, les parents et grands-parents sont mis à contribution, et pourront animer des ateliers.

6) Les actions de la coopérative

Il a été acheté une sélection de 10 livres pour Graines de lecteurs.

La coopérative scolaire a permis l'achat de matériel spécifique pour les activités et goûters de Noël, et pour la Selfie Box.

La photo de classe aura lieu le **6 avril** et les bénéfices sont aussi au profit de la coopérative scolaire.

Nous avons eu pour la coopérative une subvention pour le projet théâtre et mains de 500€

7) Travaux et questions des parents

- WC adulte pour le haut

Questions de parents : Comment améliorer les liens parents/enseignantes : Les enseignantes nous informent qu'elles sont disponibles les matins avant les classes et le soir et que si certains parents ont des questions ils peuvent prendre un rendez-vous pour pouvoir parler de leurs enfants. De plus toutes les informations importantes sont affichées devant les classes mais aussi devant la grande porte d'entrée de l'école.

PROCHAIN CONSEIL Mardi 23 juin à 19 h 00